

Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité

« Tarif Bleu »

Applicable au 1^{er} février 2022

OFFRE POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Le « Tarif Bleu » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	7.12	13.74
6	9.23	13.74
9	11.43	13.74
12	13.66	13.74
15	15.74	13.74
18	17.91	13.74
24	22.48	13.74
30	26.89	13.74
36	31.43	13.74

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	9.68	14.58	11.49
9	12.22	14.58	11.49
12	14.67	14.58	11.49
15	17.15	14.58	11.49
18	19.26	14.58	11.49
24	24.16	14.58	11.49
30	28.57	14.58	11.49
36	32.06	14.58	11.49

☐ Suite à une décision des pouvoirs publics (Arrêté du 12 août 2010 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité), les puissances de 18 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Option Tempo (HT)							
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)					
		Bleu HC (300 jours)	Bleu HP	Blanc HC (43 jours)	Blanc HP	Rouge HC (22 jours 01/11 et 31/03)	Rouge HP
9	12.04	6.42	9.84	8.50	13.01	9.42	44.95
12	14.47	6.42	9.84	8.50	13.01	9.42	44.95
15	16.63	6.42	9.84	8.50	13.01	9.42	44.95
18	18.70	6.42	9.84	8.50	13.01	9.42	44.95
24-30	28.05	6.42	9.84	8.50	13.01	9.42	44.95
36	32.82	6.42	9.84	8.50	13.01	9.42	44.95

La composition du prix de l'offre :

Les prix tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.003273€/kWh pour la taxe départementale et de 0.00312 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.0225 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site www.labresse.fr rubrique électricité.